

COMPTE-RENDU de

I'ASSEMBLEE GENERALE de I'ADULLACT

ANGOULEME, le 3 juin 2004

A 10h30, François ELIE, Président de l'ADULLACT constate que le quorum est atteint (12 présents et 42 pouvoirs reçus) et ouvre la séance en accueillant les participants à l'Assemblée Générale dont il rappelle brièvement l'importance. Nous sommes à la fin du premier exercice comptable. Le Président désigne Laurent Delage comme secrétaire de séance. François ELIE excuse l'absence de Michel BONDAZ, représentant des individus au CA, qui est hospitalisé.

Sont présents :

- Département de la Loire (Castelli Jacques)
- Chambre des métiers de Charente (Oger Fabrice)
- Espace Medès-France (Pasquier Thierry)
- Ethiqa (Sinz Patrick)
- IdealX (Makarevitch Nat)
- Liénard Benoît et Gomez Sébastien (SMIC 17)
- Malvy Pierre
- Morel Christophe (SDIS du Tarn)
- Onext (Garabédian Nicolas)
- Osinix (Bechet Sébastien)
- Rocq Xavier (La Rochelle)
- Ville de Chelles (Mouly Franck)
- Arantis (Valérie Thirez remplace Jean-Luc Firmin, Arantis)
- Alternative87 (Alix Mascret)

Ont donné pouvoir :

collège Collectivités et Administration territoriales

au président

- Ville d'Annemasse
- Ville d'Auch
- Ville de Besançon
- Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer
- Département du Cher
- Département de la Dordogne
- Département de la Drôme
- Département de l'Isère
- Département de la Haute-Savoie
- Département du Territoire de Belfort
- Cogitis
- Communauté Urbaine de Lille
- Communauté Urbaine de Strasbourg
- Ville de Fontaine
- Ville de Metz
- Ville de Reims
- Ville de Rouen

- Ville de Rueil-Malmaison
- Ville de Saint-Lô
- Ville de Sélestat
- Syndicat Intercommunal d'Informatique de Bobigny
- Ville de Versailles
- Ville de Paris 13

au représentant de Chelles (Franck Mouly)

Collège entreprises

au président

- Cabinet Rasteter
- Tactis
- Unis
- Ixtic
- Ameos
- IdealX

Collège Associations

au président

- Apronet
- AbulEdu
- ALL
- Echangeur Basse-Normandie

Collège individuels

au président

- Jeannelle Denis
- Battala Diogène
- Delage Laurent
- Ducau François
- Campagne Patrice
- Deruyffelaere Gaëtan
- Lang Bernard
- Piaumier Matthieu

Rapport moral

Le président souligne rapidement l'excellente image dont jouit l'association après moins de deux ans d'existence. Une convention est à l'étude avec l'ADAE pour renforcer la plate-forme adullact.net (ADELE 128). L'ADULLACT est mentionnée dans le rapport ADELE (Adele 129 pour le dépôt prochain d'AGORA par la direction multimédia du Service d'Information du Gouvernement)

L'ADULLACT est reconnue comme la référence en matière de logiciels libres sur fonds publics. Une liste de diffusion service-public-libre a été créée pour les administrations. Le secteur de la santé est également dans une très forte dynamique.

Etat des adhésions

- 41 membres du premier collège (régions, départements, grandes villes)
- 24 associations
- 23 entreprises (on attend l'adhésion d'une très grande entreprises)

- 36 individus
au 31 mai, l'ADULLACT compte 124 adhérents

Le Président souligne le très bon taux de réadhésions. La Région Champagne-Ardenne n'a pas réadhéré, suite à un changement dans les services. Mais c'est un événement très marginal.

Participations à des manifestations (grandes lignes)

- Colloque annuel de l'AIMF, le 1er mai 2004 à Paris.
- 2ème Université de Printemps de la FING, du 5 au 7 mai 2004 à Aix-en-Provence (projet UPCT)
- 4ème Assises Nationales du Net et des TIC, les 12 et 13 mai 2004 à Nice.
- Rencontres Mondiales du Logiciel Libre, du 6 au 10 juillet 2004 à Bordeaux.
- Université d'Eté de la Communication, du 23 au 26 août 2004 à Hourtin.
- Sommet Mondial sur le Société de l'Information, du 10 au 12 décembre 2005 à Tunis (accréditation en cours, à l'heure de la rédaction de ce compte-rendu, l'accréditation est chose faite).

Avenant 4 et dispositions de formations de l'Accord-cadre entre le Ministère de l'Education Nationale et Microsoft: réaction de l'Adullact

L'accord-cadre passé le 18 décembre dernier entre le Ministère de l'Education Nationale et Microsoft a provoqué quelques remous par son avenant 4, dont la formulation était fort inhabituelle dans un texte de cette nature. Bernard LANG et Roberto DICOSMO pour l'AFUL et François ELIE, pour l'ADULLACT ont été reçus par Benoît SILLARD, à la Direction de la Technologie du Ministère. L'avenant 4 a été retiré. (Il est à noter que Bernard LANG et Roberto DI COSMO sont aussi membres fondateurs de l'ADULLACT).

Plate-forme adullact.net

Plus de 70 projets sont désormais sur la plate-forme de développement coopératif adullact.net. Une dynamique de dépôt est enclenchée dans les collectivités. Et même dans les entreprises.

Dans le cadre du plan ADELE, l'Agence pour le Développement de l'Administration Electronique souhaite répondre au point 128 en passant une convention avec l'ADULLACT.

“ADELE 128 - Plate-forme technique pour le développement collaboratif : Centre de ressources techniques

L'objectif est de favoriser la capitalisation des savoir-faire et la mutualisation des initiatives pour le développement des systèmes d'information dans les administrations. La plate-forme collaborative de services destinés aux organismes publics, vise le développement des composants logiciels réutilisables et des méthodes concourant au déploiement des systèmes d'information de l'administration électronique. Cette plate-forme est notamment composée d'un entrepôt d'informations pour la diffusion de la connaissance relative aux méthodes, chartes, guides, etc. et d'un espace de développement collaboratif (selon le modèle de SourceForge) qui sera également un point d'entrée pour le référencement des logiciels et composants réutilisables.”

Relations avec Objectweb

Des contacts ont été pris avec le consortium ObjectWeb sur des partenariats possibles : sur les aspects techniques liés aux outils (GForge dans les deux cas) mais surtout sur l'articulation entre les projets *middleware* et les application métiers, dans la mesure où, que ce soit en France ou en Europe, on commence à entendre beaucoup parler d'*architectures de référence*. Nous avons tous intérêt à ce que des solutions *libres* continuent d'exister plus que jamais ! La réponse d'Objectweb est très positive sur la proposition de convention.

Rapport d'activité

Projets

Développements initiés ou pilotés par l'ADULLACT :

- GRC (Gestion de la Relation Citoyen)
- ETL
- Infocentre
- Gestion Financière dématérialisée
- Portail d'achat public
- extension PDM (place de marchés)

Lors de sa dernière réunion, le Conseil d'Administration a approuvé la collecte de financements extérieurs. Mais des conseils juridiques sont pris pour préciser la manière dont l'ADULLACT pourra procéder.

Séminaires

Séminaires de transfert de compétence Gforge/CVS :

- Conseil Général du Rhône, les 18 et 19 mars 2004
- Hôtel de Ville de Rueil-Malmaison, les 24 et 25 mars 2004
- Hôtel de Ville de Sélestat, les 28 et 29 avril 2004
- Hôtel de Ville de Vitrolles, les 26 et 27 mai 2004

Participants :

- C. G. du Rhône
- Mairie de Vitrolles
- Mairie de Rueil-Malmaison
- C.U. de Strasbourg
- Mairie de Savigny s/ Orge
- CC de la Vallée de la Sauer
- Mairie de Sélestat
- SAN Ouest Provence
- Mairie de Bischheim
- Préfecture d'Alsace

Séminaire de formation

A la demande du CNFPT, l'ADULLACT a animé du 2 au 6 février 2004 un stage intitulé "Les logiciels libres" :

- Philosophie, histoire et enjeux du libre

- Définition des logiciels libres et des licences libres
- Les outils de gestion de contenu
- La bureautique libre
- Technologie Java
- Technologie Zope et CPS
- Les applications libres métiers

Une vingtaine de collectivités ont participé à ce stage.

Actions en partenariat avec l'Apronet

Réunions sur le thème de la dématérialisation des procédures de marchés publics avec *achatpublic.com* :

- Nantes, le 25 mars 2004
- Marseille, le 6 avril 2004

A venir :

- Lorient, le 10 juin 2004
- Vandoeuve, le 17 juin 2004
- Fontaine, le 24 juin 2004
- Tourcoing, le 1er juillet 2004

L'ADULLACT est également intervenu le 13 mai 2004 à Ivry dans le cadre d'une réunion du club Intranet de l'Apronet.

Relations avec les entreprises

Le président souligne l'importance décisive que revêt ces relations. Le modèle du logiciel libre sur argent public suppose que le client et le prestataire joue tous les deux le jeu. Le client pour redonner ce qu'il a déjà payé, le prestataire pour réutiliser les briques qui ont déjà été réalisées et payées sur fonds publics.

Pour information

SLL effectuant des prestations sur des logiciels déposés sur *adullact.net*

- ATEXO sur Local Trust PKI et Local Trust MPE
- COMLAIR sur Hio, PDM, CIPass

Entreprises ayant déposé des logiciels

- ATEXO - Local Trust PKI et Local Trust MPE
- ASTON - CopiX

Entreprises envisageant de déposer des logiciels

- CANTICO - OVIDENTIA
- NUXEO - CPS
- IDEALX - PKI

Rapport financier

Monsieur MAEDDU (KPMG), commissaire aux comptes, présente rapidement les comptes de l'association, en l'absence du trésorier, Philippe ALLART, retenu à Lille.

DEPENSES	MOIS en COURS (mai 2004)		
	prév.	réal.	écart
achat	1 075	388	687
locaux	495	495	0
P et T	210	191	19
frais de dép.	2 100	1 087	1 013
frais de pers.	10 800	10 012	788
assurances	0	346	-346
honoraires	3 280	0	3 280
publicité	1 000	1 500	-500
prêt	0	0	0
autre	500	133	367
TOTAL	19 460	14 154	5 306

RECETTES			
	prév.	réal.	écart
cotisations	4 500	16 450	11 950
stages	0	0	0
subventions	4 300	0	-4 300
autre	0	0	0
TOTAL	8 800	16 450	7 650

	CUMUL EXERCICE 2004		
	prév.	réal.	écart
	2 875	3 348	-473
	2 475	2 475	0
	1 230	1 131	99
	10 500	8 410	2 090
	43 320	45 781	-2 461
	0	346	-346
	11 900	2 703	9 197
	2 000	3 283	-1 283
	0	0	0
	2 500	2 357	143
	76 800	69 835	6 965

	prév.	réal.	écart
	143 500	95 980	-47 520
	3 875	3 825	-50
	18 000	0	-18 000
	0	119	119
	165 375	99 924	-65 451

DIFFERENTIEL	88 575	30 089	-58 486
---------------------	---------------	---------------	----------------

Trésorerie arrêtée au 31 mai 2004

Arrêté des comptes

A la demande du président, et malgré l'absence des documents qui devaient être remis aux participants (qui arriveront par la poste après l'assemblée générale malgré les assurances dudit service postal données à Montpellier), mais sur la foi de la présentation faite par le commissaire aux comptes, l'assemblée est invitée à se prononcer sur l'approbation des comptes arrêtée par le Conseil d'Administration du 30 avril (Paris).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité

Rapport du commissaire aux comptes

Monsieur MAEDDU donne lecture de son rapport, qui ne comporte aucune remarque particulière.

Situation des recrutements

Le président indique que l'équipe permanente est quasiment au complet. Reste à recruter un ingénieur système. Une gestion prudente engage à différer pour l'instant ce recrutement.

Equipe administrative

Pascal FEYDEL, Délégué Général (depuis mars 2004)
 Matthieu PIAUMIER, Webmestre (depuis octobre 2002)
 Bénédicte MATHIEU, Assistante de Direction (depuis mai 2004)

Equipe technique

Arnaud DEQUATREMARE, Responsable Méthode (depuis août 2003)
 Christophe ESPIAU, Responsable Qualité (depuis octobre 2003)

Recrutement à venir Ingénieur Système

Tableau des cotisations

Suite à la demande de SDIS et d'hôpitaux d'adhérer à l'ADULLACT, il est nécessaire de prévoir des cotisations pour ces structures (qui ont vocation à adhérer sur le premier collège). Il est proposé le nouveau tableau de cotisation suivant :

Nb. habitants	Villes	Départements	Régions	Syndicats, etc.	SDIS	CCI - CRCI - Chambre métier	Centres hospitaliers (nb de lits)	Tarifs
Tranche 1	Moins de 2500						Moins de 100	250,00 €
Tranche 2	De 2.500 à 5000						De 100 à 250	500,00 €
Tranche 3	De 5 à 10.000				Moins de 250.000	Moins de 250.000	De 250 à 500	1 500,00 €
Tranche 4	De 10 à 20.000			Moins de 10.000	De 250 à 500.000	De 250 à 500.000	De 500 à 1.000	2 000,00 €
Tranche 5	De 20 à 30.000			De 10 à 50.000	De 500 à 1.000.000	De 500 à 1.000.000	De 1.000 à 2.000	2 500,00 €
Tranche 6	De 30 à 50.000			De 50 à 100.000	Plus de 1.000.000	De 1.000 à 2.500.000	De 2.000 à 3.500	3 000,00 €
Tranche 7	De 50 à 80.000			De 100 à 250.000		Plus de 2.500.000	De 3.500 à 5.000	3 500,00 €
Tranche 8	De 80 à 100.000	Moins de 1.000.000		De 250 à 500.000			Plus de 5.000	4 000,00 €
Tranche 9	Plus de 100.000	De 1 à 2.000.000	Moins de 2.500.000	De 500 à 1.000.000				4 500,00 €
Tranche 10	A arrondissements	Plus de 2.000.000	Plus de 2.500.000	Plus de 1.000.000				6 000,00 €

Le nouveau tableau des cotisations est voté à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'administration

Premier collège

Le Président signale qu'un siège est vacant dans le premier collège, suite à la sortie de la Région Champagne-Ardennes.

Le Président propose la candidature de la Ville de SELESTAT (représentée par Yannick BOEHMANN) qui s'est illustrée par des dépôts nombreux et un travail remarquable en Alsace.

La Ville de SELESTAT est élue à l'unanimité dans le premier collège

La composition du premier collège du Conseil d'Administration devient alors :

- François ELIE Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- Philippe GILLE, Conseil Général du Territoire de Belfort
- Marc-Noël FAUVEL, Ville de Rueil-Malmaison
- Claudine CHASSAGNE, Conseil Général de l'Isère
- Christine RAFFIN, Ville de Metz
- Philippe ALLART, Communauté Urbaine de Lille Métropole
- Serge TILLY, Conseil Régional de Lorraine
- Jean-Claude FERNANDEZ, Conseil Général de Haute-Savoie

- Jean-Yves LELANDAIS, Ville de Rouen
- Claude LAMBHEY, Ville de Besançon
- Yannick BOEHMAN, Ville de Sélestat

Renouvellement des représentants au CA des autres collèges

Conformément à l'article 10 des statuts, il est procédé au renouvellement de cinq des six collèges composant le Conseil d'Administration de l'ADULLACT.

A l'exception du collège « administrations et collectivités publiques » dont la mandature est fixée à quatre ans, le mandat d'un an de tous les autres collèges arrive à son terme :

- collège « associations » (3 représentants)
- collège « enseignement » (2 représentants)
- collège « entreprises » (2 représentants)
- collège « membres individuels » (2 représentants)
- collège « salariés » (1 représentant)

Le Président, vu le nombre très important de pouvoirs au regard des présents, propose de reconduire les membres actuels.

Les membres actuels sont reconduits à l'unanimité

La composition des collèges soumis au renouvellement est (reste) donc

Collège Associations

Frédéric COUCHET, FSF Europe
Olivier BERGER, APRIL
François DESARMENIEN, SIL-CETRIL

Collège Enseignement

Pierre JARRET (Mutualibre, FREE)
Benoît MONTESSIMOS, Sesamath

Collège Entreprises

Yvon RASTETTER, Cabinet Rasteter
Nat MAKAREVITCH, IDEALX (qui remplace Sébastien ABDI)

Collège Membres individuels

Michel BONDAZ
Gaëtan DERUYFFELAERE

Collège Salariés

Matthieu PIAUMIER, Webmestre de l'ADULLACT

Rapport d'orientations générales

Logiciels libres, formats ouverts, données publiques

Le Président souligne que la question du logiciel libre doit s'articuler, à la fois en terme de communication et de synergie fonctionnelle, avec celles des formats ouverts et des données publiques.

Le projet e-mairie, portant sur la production de schémas XML pour les échanges des collectivités avec leurs correspondants, est porté par l'ADULLACT, avec Rémy MARCHAND, e-procurement IDA, et Gilles BRANDEL, délégué général d'EDI-France.

Le projet UPCT, de cartographie coopérative, paraît un excellent vecteur de communication sur la question des données publiques. Il est conduit par Michel BONDAZ, membre du CA de l'ADULLACT.

Ouverture du site e-mairie.

L'ADULLACT a ouvert un site pour le projet e-mairie.

Journée sur le poste de travail.

L'ADULLACT envisage d'organiser une journée sur le poste de travail.

CD Rom LRTN diffusé par la Lettre Informatique des Collectivités Locales.

L'Adullact a réalisé un CDROM « Libres Ressources des Territoires Numériques, en partenariat avec l'école de Montreuil HETIC, CDROM qui sera distribué à la mi-juin par la Lettre Informatique des Collectivités Locales

Poursuite des séminaires GForge

La création d'une communauté de développeurs dans les Collectivités Territoriales (par des séminaires GForge) reste la priorité des priorités.

Le président, après avoir demandé aux participants s'ils ont des questions, clôt l'Assemblée Générale.

Le Président
François Elie

Le secrétaire de séance
Laurent Delage